

SOCIETE NATIONALE DES EAUX DU BENIN (SONEB)



MARCHE DE SERVICES

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES

Avis d'appel d'offres n°017/25/SONEB/DG/PRMP/DECR/SPMP du 11/08/2025

Objet : Assurance globale dommages avec perte d'exploitation après incendie et perte d'exploitation après bris de machine en accord-cadre de deux ans, à bons de commande

Références SIGMAP : S_DECR_100475

Source de financement : Budget autonome (Fonds propres)

Gestion : 2025-2026

- Commencé le : 02 septembre 2025
- Achevé le : 02 septembre 2025

Septembre 2025

Procès-verbal d'ouverture des plis

Objet : Dossier d'appel d'offres n° S_DECR_100475 relatif à l'assurance globale dommages avec perte d'exploitation après incendie et perte d'exploitation après bris de machine en accord-cadre de deux ans, à bons de commande

Mode de passation : Appel d'offres ouvert national

L'an deux mil vingt-cinq et le mardi deux septembre à 10 heures, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé dans la salle de conférence du 3^{ème} étage de la Direction Générale de la SONEB, à la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

L'avis d'appel d'offres a fait l'objet :

- d'une publication dans le quotidien « LA NATION » n°8800 du 11 août 2025 ;
- d'une publication dans le journal des marchés publics n°506 du 11 août 2025 ;
- de publication sur le site web de la SONEB du 11 août 2025 au 02 septembre 2025 ; et
- de publication dans SIGMAP, le 11 août 2025.

La date limite de remise des offres a été fixée au 02 septembre 2025 à 9h30.

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics suivant le procès-verbal N°1836-07/DNCMP/DiC/2025 du 11 juillet 2025 et la fiche N°2433-07/DNCMP/CEA/25 du 30 juillet 2025.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n° 182/25/SONEB/PRMP/SP et la lettre n° 222/25/SONEB/DG/PRMP/SP du 25 août 2025 :

- Présidente : ZIME MAKO Idayatou, représentante de la PRMP
- Rapporteur : SOTTIN Virginie, représentant le Directeur de l'Exploitation et de la Coordination du Réseau (DECR)
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité/Fonction	Observations
GESCAR Assurances	HOUNZANDJI Amen	Représentant / Directeur des Opérations	Avec voix délibérative
DF/SONEB	DOMINGO Prisca	Représentant / Comptable	Avec voix délibérative
DAJCDA/SONEB	AHOUANHOUN Max-Aurel	Chef du département / Juriste	Avec voix délibérative
CCMP/SONEB	AGNORO A. Ramane	Représentant / C-SECMP	Avec voix délibérative

Les prestations sont en lot unique.

Aux date et heure limites de dépôt des offres, six (06) candidats ont retiré le dossier et cinq (05) ont déposé leurs plis.



Après avoir vérifié que le quorum est atteint, la Présidente de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

N° d'ordre	Soumissionnaires	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
01	AFG ASSURANCES	02/09/2025 à 8 h 51 minutes	MEGAN Venceslas ; 01-67-64-10-51	Bénin	Néant
02	NOBILA ASSURANCES	02/09/2025 à 8 h 52 minutes	AHONOUKOUN KODJOH Mariane; 01-96-66-33-38	Bénin	Néant
03	SANLAM ALLIANZ BENIN ASSURANCES	02/09/2025 à 9 h 05 minutes	AMONLE Modeste; 01-66-45-16-38	Bénin	Néant
04	AFRICAIN DES ASSURANCES	02/09/2025 à 9 h 12 minutes	CHABI SIKASMA; 01-67-67-21-02	Bénin	Néant
05	SUNU ASSURANCES	02/09/2025 à 9 h 13 minutes	TOMAWA Christian; 01-97-21-54-90	Bénin	Néant

[Signature]

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la vérification de la recevabilité des plis des soumissionnaires.

Examen de la recevabilité des plis

Tableau de recevabilité des plis

N°	Soumissionnaires	AFG ASSURANCES	NOBILA ASSURANCES	SANLAM ALLIANZ BENIN ASSURANCES	AFRICAIN DES ASSURANCES	SUNU ASSURANCES
	Eléments à vérifier					
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
2.	Respect du caractère anonymat des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
3.	Respect de l'intégrité des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
5.	Respect de la présentation des plis conformément à l'IC 22.2 (b) des DPDRP	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
	Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté (le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraîne le rejet du pli)	Rejeté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté

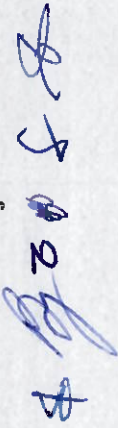
➤ Soumissionnaire AFG ASSURANCES

L'enveloppe extérieure n'est constituée que de 02 enveloppes : Enveloppe marquée « ORIGINAL... » et Enveloppe marquée « COPIE... » alors que les dispositions de l'IC 22.2 (b) des DPAO prévoient 04 éléments :

- l'enveloppe portant la mention ORIGINAL ; « A L'ATTENTION DE LA PRMP... »,
- l'enveloppe portant la mention COPIE ; « A L'ATTENTION DE LA PRMP... »,
- la garantie de soumission ou la lettre de déclaration de garantie
- les renseignements relatifs à la candidature, notamment le formulaire y afférent et ses annexes.

(Signature)

Les membres de la commission d'ouverture et d'évaluation des offres ont rejeté l'offre du soumissionnaire AFG ASSURANCES pour défaut de présentation de son offre conformément à l'IC 22.2 (b) des DPAO qui stipule : « **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités ci-dessus entraînera le rejet de l'offre.** »



Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives des offres des 04 soumissionnaires restants. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents dudit comité.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

3 4 5 6 7

Tableau d'ouverture des plis

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires			
		NOBILA ASSURANCES	SANLAM ALLIANZ BENIN ASSURANCES	AFRICAIN DES ASSURANCES	SUNU ASSURANCES
1.	Enveloppes marquées « RETRAIT »	N	N	N	N
2.	Enveloppes marquées « REMPLACEMENT »	N	N	N	N
3.	Enveloppes marquées « MODIFICATION »	N	N	N	N
4.	Présence de clé USB	F	F	F	F
5.	Présence de l'offre scannée sur clé USB	F	F	F	F
	Nombre d'enveloppes intérieures	02	02	02	02
	Mentions :				
6.	Enveloppe 1 : ORIGINAL ; « A L'ATTENTION DE LA PRMP DE LA SONEB ; AOO n° S_DECR_100475 portant Assurance globale dommages avec perte d'exploitation après incendie et perte d'exploitation après bris de machine en accord-cadre de deux ans, à bons de commande - Nom et adresse du soumissionnaire » Enveloppe 2 : COPIE ; « A L'ATTENTION DE LA PRMP DE LA SONEB ; AOO n° S_DECR_100475 portant Assurance globale dommages avec perte d'exploitation après incendie et perte d'exploitation après bris de machine en accord-cadre de deux ans, à bons de commande - Nom et adresse du soumissionnaire »	F	F	F	F
7.	Registre de commerce et du crédit mobilier et/ou statuts	F	F	F	F
8.	Prestations similaires et expérience générale (Attestations de bonne fin d'exécution + (page de garde, page de signature et pages portant le montant, le tout en copies simples) ou de procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, sociétés privées, représentations ou organisations internationales au Bénin) pour les entreprises ayant au moins 3 ans d'existence	F	F	F	F
9.	Preuves de propriété ou de location du logiciel de gestion de l'assurance globale dommages ou risques divers	F	F	F	F
10.	Etats financiers 2022-2023-2024 pour les entreprises ayant au moins 3 ans d'existence	F	F	F	F

2088

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires			
		NOBILA ASSURANCES	SANLAM ALLIANZ BENIN ASSURANCES	AFRICAIN DES ASSURANCES	SUNU ASSURANCES
11.	Bilans d'ouverture et états financiers des années d'existence pour les entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence	SO	SO	SO	SO
12.	Attestation de capacité financière	F	F	F	F
13.	Attestation d'assurance des risques professionnels (responsabilité civile professionnelle) accompagnée du tableau de garanties pour les entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence	SO	SO	SO	SO
14.	Garantie de soumission	F	F	F	F
15.	Lettre de déclaration de garantie	SO	SO	SO	SO
16.	Attestation d'identification du statut de MPME délivrée par l'ADPME	SO	SO	SO	SO
17.	Formulaire de renseignements sur le candidat	F	F	F	F
18.	Formulaire de renseignements sur les membres de groupement	SO	SO	SO	SO
19.	Formulaire ANT-2	F	F	F	F
20.	Lettre de soumission	F	F	F	F
21.	Délai d'indemnisation proposé par le soumissionnaire	5 jours ouvrés (à compter de la date de réception du dossier par NOBILA ASSURANCES)	01 semaine calendaire à compter de la date de réception de la dernière pièce	01 semaine calendaire au maximum à compter de la date de réception de la dernière pièce	3 jours ouvrés (pour l'instruction) 48 h ouvrés (dès réception de l'accord de l'assuré)
22.	Bordereau des Prix Unitaires	F	F	F	F
23.	Programme d'activités chiffré	F	F	F	F
24.	Habilitation du signataire de l'offre à engager le soumissionnaire au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de l'entreprise	F	F	F	F
25.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique	F	F	F	F

Signature

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires			
		NOBILA ASSURANCES	SANLAM ALLIANZ BENIN ASSURANCES	AFRICAIN DES ASSURANCES	SUNU ASSURANCES
26.	Accord ou promesse d'accord de groupement	SO	SO	SO	SO
27.	Liste du personnel d'encadrement	SO	SO	SO	SO
28.	Preuves des expériences et de qualifications du personnel d'encadrement pour les entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence (Joindre les CV et les copies légalisées des pièces d'identité et des diplômes et attestations de travail)	SO	SO	SO	SO
29.	Agrément délivré par le Ministère de l'Economie et des Finances	F	F	F	F
30.	Liste des réassureurs sur le traité globale dommages ou risques divers exercice 2025	F	F	F	F
31.	Copie de la convention signée avec un ou plusieurs experts en industrie	F	F	F	F
32.	Programme d'activités	F	F	F	F
33.	Méthode d'exécution	F	F	F	F
34.	Liste du matériel	F	F	F	F
35.	Montant HT de l'offre	237.742.804	545.289.492	406.835.214	255.974.454
36.	Montant TTC de l'offre	269.977.916	636.665.078	481.835.156	287.971.260
37.	Rabais	N	N	N	N

Légende: F = Fourni; SO = Sans Objet; N = Néant

Handwritten signature and initials

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

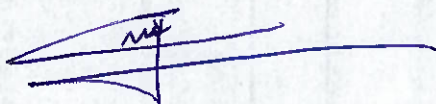
- des soumissionnaires : Néant
- des membres du COE : Néant
- des membres de l'organe de contrôle : Néant

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

La Présidente a clôturé la séance à douze heures trente-trois minutes.

Fait à Cotonou, le 02 septembre 2025.

La Présidente



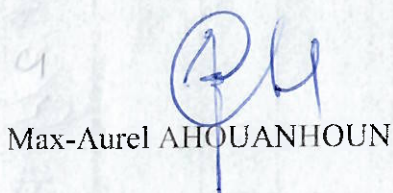
Idayatou ZIME MAKO

Le Rapporteur

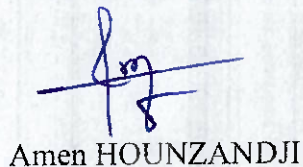


Virginie SOTTIN

Les membres



Max-Aurel AHOUANHOUN

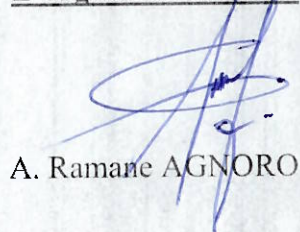


Amen HOUNZANDJI



Prisca DOMINGO

L'organe de contrôle



A. Ramane AGNORO